



Accompagnement Personnalisé en Arts Plastiques

publié le 21/06/2017

Un travail sur l'oral et la maîtrise du vocabulaire

Descriptif :

Une expérience d'Accompagnement Personnalisé au collège Fabre d'Églantine à La Rochelle

Sommaire :

- Développer les compétences d'expression orale à travers les arts plastiques.

● Développer les compétences d'expression orale à travers les arts plastiques.



La **verbalisation** en arts plastiques est le moment où le travail plastique est explicité, mis en mots par l'élève. Elle permet à l'élève de s'appropriier les notions mises en jeu dans le travail, de connaître et utiliser un vocabulaire spécifique qui précise la pratique, d'articuler connaissances, champ théorique et pratique, de mettre en débat le fait artistique et confronter les points de vue.

Partant du constat que la pratique et les œuvres rencontrées par les élèves sont un support moteur pour la parole des élèves, le travail réalisé en arts plastiques peut dès lors jouer un rôle dans la **maîtrise de la langue**.

En **cycle 4** sur le niveau de **5ème** a été expérimenté ce travail des arts plastiques sur l' **oral** lors de séances d'**accompagnement personnalisé**.

○ Compétences du socle commun visées :

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit :

« L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée ; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs. » (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, BO 17 du 23 avril 2015)

L'objectif global est de permettre aux élèves de **mieux communiquer** et de **progresser à l'oral**.

L'accent est mis sur la parole de l'élève et son expression orale.

A partir des œuvres rencontrées et étudiées en classe venant élargir la culture artistique des élèves ainsi qu'à partir des travaux plastiques réalisés dans le cadre du cours d'arts plastiques, l'élève est amené à :

- expliciter son travail, ses intentions au groupe,
- justifier ses choix, argumenter,

- décrire ce qu'il a réalisé (formes, couleurs, outils, gestes...)
- analyser des œuvres
- exprimer un ressenti (sur les œuvres, sur son travail, sur le travail d'un autre)
- structurer sa communication
- utiliser un vocabulaire spécifique et un niveau de langage adapté au type de communication.

○ Compétences disciplinaires mobilisées :

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité

- Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre.
- Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées.
- Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.



verbalisation onomatopées (Video Vimeo)

captation d'un oral lors d'une séance d'accompagnement personnalisé en arts plastiques

○ Outils mobilisés :

- Fiches de vocabulaire spécifique (opérations plastiques, outils, médiums)
- Analyses d'œuvres (structuration du discours, hiérarchisation des informations, invariants de l'analyse d'œuvre)
- Aide à la préparation orale (pour chaque séquence, un temps d'oral est pris et la préparation de la verbalisation est comprise dans le temps de travail : évaluation formative de ces moments de préparation)
- Création de vidéos de présentations de travaux ou d'œuvres
- Jeux de rôles autour de la présentation du travail plastique (présenter le travail d'un pair ou une œuvre comme si on en était l'auteur, faire deviner quel est son travail en le décrivant...)



Fiche de préparation à la verbalisation (PDF de 291.7 ko)

Accompagnement Personnalisé en Arts Plastiques - Un travail sur l'oral et la maîtrise du vocabulaire.

○ Moyens mis en œuvre :

- 0.5 heure de dédoublement hebdomadaire pour 5 classes permettant une organisation bi hebdomadaire :
Semaine A 1heure classe entière / Semaine B 1heure groupe 1 et une heure groupe 2
(soit sur deux semaines : 2 heures élèves = 3 heures prof)

Le dispositif horaire a permis de travailler avec régularité sur l'oral. En groupes moins nombreux les prises de parole des élèves furent plus fréquentes et ils se sont habitués à cet exercice, le faisant de manière plus volontaire qu'en classe entière.